

# Document de Synthèse

Etude projet

Centre éco-pédagogique de la Cour du Mont (Duclair)



Ce document est une synthèse de l'étude du projet de centre éco-pédagogique de la Cour du Mont (Duclair), réalisée entre février et décembre 2013, sous la conduite de la **Maison des Jeunes et de la Culture de Duclair** (MJC Duclair- association de la loi de 1901), également propriétaire d'une partie du site historique de la Cour du Mont.

L'objectif de l'étude est d'**accompagner la création d'un centre éco-pédagogique** sur le site en fournissant une analyse approfondie des activités qui pourront y être proposées. Elle indique également une perspective de financement et une prospective pour l'aménagement de l'ensemble du site.

L'étude de faisabilité a été financée par l'Union Européenne (programme microprojet FSE).

Le comité de pilotage est composé de partenaires essentiels au montage de ce projet : la MJC, la commune de Duclair, la Fondation du Patrimoine, la Communauté Rouen-Elbeuf-Austreberthe et le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande.

## I- Le site historique de la Cour du Mont

Situé sur le plateau surplombant le centre bourg de Duclair, le site historique de la Cour du Mont occupe plusieurs parcelles sur lesquelles subsistent des bâtiments, vestiges d'une annexe, du XIIIe siècle, de l'abbaye de Jumièges comportant une chapelle, une porterie, une grange et une étable.

Actuellement, trois propriétaires détiennent les parcelles : la MJC de Duclair, la commune de Duclair et M. LEFEBVRE.



La délibération du Conseil Municipal du 27 juin 2013 a adopté le principe d'associer la ville de Duclair à la réflexion sur la création d'un centre éco-pédagogique et le terrain communal correspondant. M. LEFEBVRE, quant à lui, est ouvert à l'idée d'un aménagement de son terrain en harmonie avec le projet global.

## II- Objectif général : un centre éco-pédagogique centré sur la nature, l'écologie et le patrimoine

L'objectif principal du projet est, outre la restauration du patrimoine architectural, la création d'un centre éco-pédagogique et d'éco-construction au sein du territoire Seine-Austreberthe. La population locale, régionale, mais aussi extrarégionale, est concernée par ce lieu répondant à un besoin d'offre culturelle prégnant sur ce territoire.

A cette fin, le centre éco-pédagogique proposera des activités sur des thèmes majoritairement liés au potentiel historique et naturel du site de la Cour du Mont, en étant attractif pour les différents publics.

## III- Prévisions des activités pédagogiques du futur centre et publics ciblés

ACTIVITES CULTURE

Activités	Lieux d'animation	Publics ciblés	Périodicité
Découverte des métiers traditionnels	En extérieur	Tous publics	Journées exceptionnelles
Activités historiques (héraldique, enluminure, jeux anciens, ...)	Salles pédagogiques, En extérieur	Public enfant	Mercredi, samedi, vacances scolaires
Expérimentation de pratiques anciennes (four traditionnel)	En extérieur	Public enfant	Mercredi, samedi, période scolaire

ACTIVITES HABITAT ET ECOLOGIE

Activités	Lieux d'animation	Publics ciblés	Périodicité
Création d'éoliennes, de sondes météo, de panneaux solaires, ...	Salles pédagogiques ou en extérieur	Public scolaire, public adulte	Le mercredi, le samedi, en semaine sur demande des collèges
Initiation aux anciennes techniques de construction	En extérieur	Public adulte	Week-end, journées évènementielles
Découverte du jardin de phytoépuration	En extérieur	Tous publics	Week-end

ACTIVITES NATURE

Activités	Lieux d'animation	Publics ciblés	Périodicité
Pêche avec épuisettes des batraciens et des insectes	Mares pédagogiques	Public enfant surtout scolaire	Animations à la demande des écoles et des centres de loisirs, le mercredi
Création d'hôtels à insectes, et d'abris pour les chouettes et les chauves-souris	Ensemble du parc	Public enfant et familial	Le week-end, le mercredi
Animations sur les plantes médicinales, tinctoriales et comestibles	Jardins botaniques puis salles pédagogiques	Tous publics	Le week-end pour le public familial, à la demande pour les écoles et les centres
Apprendre à semer, à bouturer et à repiquer	Jardins botaniques	Tous publics	Le week-end, le mercredi

#### **IV- Financement du projet**

La mise en place du centre éco-pédagogique sur le site de la Cour du Mont nécessite au préalable la restauration des bâtiments historiques et l'aménagement du terrain. Ces travaux devraient durer 5 ans. Cette restauration, en conformité avec les normes en vigueur, est de la compétence de la MJC et de la Commune de Duclair, propriétaires respectifs. D'ores et déjà le permis de construire a été accordé pour les bâtiments de la MJC pour un coût des travaux estimés à 692 000€ et comprenant la maçonnerie, la charpente, le plancher et la couverture.

**La MJC de Duclair élabore actuellement des dossiers de demande d'aides financières** auprès du Département dans le cadre des subventions pour les bâtiments non classés et non inscrits, auprès de la Région dans le cadre du « contrat de territoire Pays de Caux-Vallée de Seine », et auprès de la CREA et de l'Union Européenne. Par ailleurs, la MJC Duclair souhaite, avec le soutien de la Fondation du Patrimoine, faire appel d'une part aux mécènes privés régionaux et nationaux et d'autre part à la population concernée par ce projet touchant son territoire.

Après l'investissement initial, **l'objectif est de réaliser un équilibre financier viable pour le fonctionnement du futur centre.** Pour cela, le programme pédagogique sera composé d'activités prenant en compte les contraintes et les besoins solvables des publics ciblés. La gestion écologique et économique de l'énergie, permettant de réduire les frais de chauffage et d'eau, fait partie intégrante de l'objectif.

#### **V- Prospective pour l'aménagement de l'ensemble du site**

Avec l'accord du Conseil Municipal de Duclair et de M. LEFEBVRE, Mme BESSE, Architecte spécialisée dans la restauration de bâtiments historiques et mandatée pour réaliser un projet de restauration et de réhabilitation des bâtiments de la MJC de Duclair, a également travaillé sur un scénario concernant le terrain de la commune.

Après consultation des conseillers municipaux et des associations locales membres du comité de pilotage du projet, une proposition a été élaborée en affectant les bâtiments communaux (grange et étable), celle d'affecter ce site à une offre de services tant pour la population que pour les associations et entreprises locales. Ainsi, en ce qui concerne la grange du XVI<sup>e</sup> siècle, le scénario propose sa réhabilitation en salle polyvalente pouvant être louée à des particuliers pour des réceptions privées et à des entreprises. Par ailleurs, l'ancienne écurie serait restaurée pour accueillir des associations comme le Comité des Fêtes des Monts, qui organise différentes manifestations dont une foire chaque mois d'août, et l'association TRANSFERT, qui a besoin d'espace pour entreposer du matériel, notamment scolaire, destiné à être envoyé dans les pays en développement. Ces dernières pourraient ainsi garder ces locaux, déjà mis à leur disposition.

De plus, le bâtiment pourrait accueillir le chantier d'insertion de la MJC nommé « Comme un ARBRE » et spécialisé dans les constructions en bois. Ce chantier aurait ainsi la possibilité d'y installer des bureaux et zones de travail adaptés à ses besoins et servir à l'entretien des parties du site de son domaine de compétence.

Par ailleurs, la propriété de 3000m<sup>2</sup> de M. LEFEBVRE, n'abrite aucune construction. Elle est essentiellement composée de verdure et d'une mare et fait l'objet d'un plan de restauration commune avec la mare présente sur le terrain de la MJC de Duclair. Celui-ci est réalisé avec le soutien du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Austreberthe et du Saffimbec, ainsi que du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande. Dans le scénario de réhabilitation globale, il est prévu un espace de conservation des espèces animales et végétales sur le reste du terrain de M. LEFEBVRE, espace qui a la capacité d'accueillir les nichoirs à oiseaux et autres hôtels à insectes.

## VI- Conclusion

Ce projet global de centre éco-pédagogique a pour objectif de fournir à la population locale un site dédié aux loisirs et à la découverte, avec des activités pédagogiques liées notamment à la nature et au patrimoine. L'étude de projet présentée dans ce dossier a permis de délimiter les besoins de la population en la matière, les contraintes du territoire à prendre en compte. Le centre éco-pédagogique de la Cour du Mont pourra ainsi proposer des activités pertinentes et rentables. L'objectif à long terme est de rendre ce site autonome dans sa gestion économique.

Ce document de synthèse est financé par l'Union Européenne à travers le programme FSE

